



Litige credit conso remboursement

Par **forestgirl**, le **05/12/2011** à **18:14**

Bonjour,
une amie un peu faible de caractère a contracté un crédit conso chez CETELEM en 2006.
plusieurs utilisations. En février 2007, celle ci a fait un remboursement par chèque de
7800.34, somme encaissée par CETELEM en règlement anticipés.
Malgré cela, l'organisme a continué de prélever avec indemnités de retard. J'ai tous les
documents relatifs à ce litige et, pour l'aider, j'aimerais savoir quelles sont les démarches a
effectuer car les courriers envoyés restent sans réponse

Par **chaber**, le **06/12/2011** à **07:17**

bonjour

Essayez d'être plus précis:

montant initial du crédit?

A quoi correspond le règlement effectué?

Si cette somme a remboursé le crédit, il aurait fallu faire opposition à la banque sur les
prélèvements ultérieurs.